

De la citation à la copie!

Mise en situation

M. Beaudrap est pharmacien depuis quelques années. Il est clinicien associé au 1^{er} cycle en pharmacie. Il reçoit en stage des étudiants de 2^e ou 4^e année pour des périodes de quatre à huit semaines. Durant ces stages, il demande notamment aux étudiants de répondre à des questions, d'effectuer des recherches en ligne ou même de produire des outils qu'il pourra, avec leur autorisation, utiliser dans sa pratique clinique. Il a entendu dire que les étudiants peuvent plagier facilement des contenus en ligne. Mais qu'en est-il vraiment?

Contexte

Dans le *Grand dictionnaire terminologique*, on définit le plagiat comme étant une « utilisation frauduleuse de l'œuvre d'autrui soit par emprunt, soit par imitation¹ ». Dans le règlement de l'Université de Montréal, on identifie plusieurs situations de plagiat et de fraude dont l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Manifestement, le plagiat ou la fraude peuvent survenir même lors de stages en milieu de pratique. Plusieurs études ou enquêtes révèlent que le plagiat a été commis par au moins 50 % des étudiants à au moins une reprise². La mise en ligne de sites comme Wikipédia (www.wikipedia.org), dont le contenu est souvent de qualité bien que non vérifié et anonyme, complique la tâche des professeurs, des enseignants et des cliniciens associés. Que faire?

Première piste: qu'en pensent les universités?

Sur le site Web de l'Université de Montréal, on trouve un volet dédié à l'intégrité, à la fraude et au plagiat (www.integrite.umontreal.ca). On y propose notamment en accès libre un quiz très pertinent de 25 questions sur le sujet avec rétroaction selon les réponses données, dans l'environnement weBCT. On aborde entre autres la paraphrase, ce qui doit être cité, les types de sources, etc. Outre ce quiz, le site offre une section sur les définitions et enjeux, la réglementation, les bonnes pratiques, des outils de prévention et de détection et une section pour obtenir de l'aide, en particulier les façons de citer les sources. Aucun logiciel n'est offert au corps professoral à l'échelle du campus afin de détecter la fraude.

On retrouve aussi du contenu pertinent sur le site de l'Université Laval (p. ex., un quiz – <http://www5.fsa.ulaval.ca/sgc/formation/baalaval/plagiatbaalaval/baaquizplagiat>). On y cite Smith et Born et leurs stratégies de prévention et de réduction de risques de plagiat au niveau scolaire³. Parmi ces stratégies, on insiste sur « l'importance d'expliquer clai-

rement les règles et les attentes en matière de rédaction », le fait de « demander des preuves écrites de chacune des étapes du travail », le fait « de demander une bibliographie annotée avec un certain nombre de références obligatoire [...] », « d'exiger de recevoir une copie de tous les textes utilisés dans la rédaction avec surlignement des passages où des idées et citations ont été empruntées », d'assurer « une rotation du matériel de cours », de « demander de faire référence à des exemples personnels », etc. Dans le cadre de son programme de développement des compétences informationnelles, l'Université du Québec héberge le site antiplagiat.com (<http://pdci.quebec.ca/anti-plagiat-teluq/index.htm>). La toile recense aussi plusieurs sites d'intérêt sur le plagiat (p. ex., plagiarism – www.plagiarism.org). En somme, il est important de connaître le règlement pédagogique en vigueur et les conséquences du plagiat qui, lorsqu'elles sont connues et rappelées, peuvent limiter les tentatives.

Deuxième piste: Google et son poste de travail

Il peut être difficile d'identifier un plagiat dans un document remis par écrit. Toutefois, en utilisant la version électronique du travail remis, le pharmacien peut procéder plus rapidement à des vérifications. Par exemple, en prenant des extraits du travail présumés plagiés, on peut vérifier leur présence sur la toile à partir de l'outil de recherche avancée, en précisant si l'on recherche une expression exacte, au moins un des mots suivants ou tous les mots suivants. Parce que le plagiat découle souvent de la reprise de matériel rédigé et remis par des étudiants de cohortes précédentes, le pharmacien peut aussi conserver toutes les versions électroniques des travaux remis et utiliser un logiciel permettant une indexation de son poste de travail (p. ex., Google Desktop^{MD}, Copernic Desktop^{MD} ou encore le moteur d'indexation et de recherche inclus dans la version de Windows Vista^{MD}). Évidemment, cette méthode n'a d'impact que si un ensemble de travaux est indexé sur un même poste. Cette stratégie sera

Texte rédigé par **Jean-François Bussièrès**, B. Pharm., M.Sc., M.B.A., F.C.S.H.P., CHU Sainte-Justine, et **Denis Lebel**, B. Pharm., M.Sc., F.C.S.H.P., CHU Sainte-Justine.

Révision: Martin Blais, B. Pharm.

Texte original soumis le 3 février 2008.

Texte final remis le 11 février 2008.

Quelques trucs utiles

- Regardez attentivement la version électronique soumise, lorsque disponible; la présence de plusieurs polices et tailles de caractères, de caractères non pertinents au texte ou spéciaux peut découler du copier-coller de segments de textes de différentes sources.
- Avec le bouton de droite de la souris, cliquez sur « Sélectionner le texte ayant une mise en forme semblable » afin de vérifier l'uniformité du document.
- Portez attention aux différents sujets et aux temps de verbes utilisés; bien que le recours à plusieurs auteurs dans le cadre d'un travail en équipe contribue à cet effet, les textes repiqués d'autres auteurs ne sont pas tous rédigés et conjugués à la même personne et au même temps.

d'autant plus efficace qu'elle est appliquée par une faculté plutôt que par un seul individu.

Suite du cas

En relisant le travail de l'étudiant, vous identifiez quelques passages qui vous semblent écrits par quelqu'un détenant davantage de connaissances et de recul clinique. L'étudiant fait preuve d'un esprit critique remarquable, identifie les limites de sa démarche et propose une conduite clinique précise. Que faire ?

Troisième piste : les gros canons

Il existe plusieurs services en ligne qui peuvent comparer une version électronique d'un document à leur indexation de la toile. Dans plusieurs cas, le logiciel est exécuté sur le site même du fabricant et vous pouvez accéder à son service en achetant du temps ou des crédits de comparaison. À notre connaissance, ces outils ne sont pas utilisés par les facultés de pharmacie et les contenus indexés par ces outils ne ciblent pas forcément les contenus francophones

pouvant être plagiés (p. ex., *Pharmactuel, Québec Pharmacie*, travaux d'étudiants remis précédemment et jamais publiés en ligne). À titre d'exemple, nous avons soumis à l'outil www.noplaiat.com un texte contenant 4269 mots issus de trois documents que nous avons nous-mêmes publiés avant septembre 2007 et dont les textes se trouvent en ligne sur le Web, soit 1363 mots dans un journal scientifique anglais aux États-Unis, 1344 mots dans un journal scientifique français et 1562 mots dans un journal scientifique québécois. Fait décevant, le taux de similitude dénoté de la comparaison du travail soumis au Web n'est que de 2,7 % tandis que 100 % du texte du travail est identique à des écrits déjà publiés en ligne. Que doit-on conclure ? Il ne s'agit que d'un test et non d'une évaluation systématique d'un produit. Il est raisonnable de penser que ces outils sont en plein développement et que la performance ne fera que s'améliorer. Nul doute que les facultés de pharmacie doivent réfléchir à la pertinence d'évaluer ces outils afin d'en offrir un au personnel enseignant et aux cliniciens qui

collaborent activement à la formation lorsqu'un doute de plagiat est signalé. Le **tableau I** recense quelques outils payants et en ligne pour la détection du plagiat. Ces outils n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à partir de tests pratiques mais uniquement d'un recensement de notre part. ■

Fin du cas

Après réflexion et recherche, vous ne détenez aucune preuve de plagiat pour le travail soumis par cet étudiant. Vous choisissez d'en discuter respectueusement avec l'étudiant en lui demandant de confirmer ses sources, en vérifiant sa compréhension et sa maîtrise des contenus soumis. L'intégrité est une valeur qui se cultive et qui gagne à être discutée, encouragée. La discussion est sans doute préférable à l'accusation.

Références

1. **Office de la langue française du Québec.** Grand dictionnaire terminologique. [Cité le 21 janvier 2008. Site visité le 20 janvier 2008]; http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp.
2. **Anonyme** - Université du Québec à Montréal - Le plagiat : quelques chiffres - Références primaires indiquées - [Cité le 19 avril 2007. Site visité le 20 janvier 2008.]; <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/chiffres.html>
3. **Anonyme** - Université Laval - Trucs et stratégies à l'intention de l'enseignant pour la prévention du plagiat - [Cité le 31 décembre 2006. Site visité le 20 janvier 2008.]; <http://www5.fsa.ulaval.ca/sgc/formation/mbalaval/plagiatmbalaval/cache/offonce/pid259;jsessionid=D0B5189D37AF6A68F0B8337FBB041F73>

Tableau I
Les logiciels et utilitaires de détection de plagiat

Sites	Langues	Public cible	URL
Urkund	Francophone	Entreprises et institutions	www.urbund.com
Sources de comparaisons: Internet et banques de données privées (ProQuest, DIVA archives scientifiques numériques), Iustus, The Swedish National Encyclopedia, Mediearkivet)			
Compilatio	Francophone	Entreprises et institutions	www.compilatio.net
Sources de comparaisons: Bases de données de Compilatio.net et recherche par moteur sur Internet			
Pomprotion	Francophone	Étudiants	www.pomprotion.com
Sources de comparaisons: Il s'agit du même outil que Compilatio.net présenté pour un public différent			
Ephorus	Francophone	Entreprises et institutions	www.ephorus.nl
Sources de comparaisons: « Ephorus contrôle les concordances avec des sources publiques sur Internet et dans des bases de données d'instituts d'enseignement. »			
Essay Verification	Anglophone	Institutions	www.canexus.com/eve
Sources de comparaisons: Internet			
Glatt Plagiarism Services	Anglophone	Institutions	www.plagiarism.com
Sources de comparaisons: Aucune			
Turnitin	Plusieurs	Institutions	www.turnitin.com/quote_request.asp?split_view=porg_ppm
Sources de comparaisons: Internet et banque de données interne constituées de plusieurs sources et des documents soumis précédemment			
IPlagiarism	Plusieurs	Institutions, étudiants	www.iplagiarismcheck.com
Sources de comparaisons: Internet, Proquest, Findarticles, Paper mills et des banques de données d'institutions			
Noplaiat	Français	Institutions, étudiants	www.noplaiat.com
Sources de comparaisons: Internet et banque de données internet			

QUESTION DE FORMATION CONTINUE

- 6) Parmi les stratégies suivantes visant à prévenir ou réduire le plagiat, laquelle est fautive ?
- A. Expliquer clairement les règles et les attentes en matière de rédaction.
 - B. Demander des preuves écrites de chacune des étapes du travail.
 - C. Exiger de recevoir une copie de tous les textes utilisés dans la rédaction avec surlignement des passages où des idées et citations ont été empruntées.
 - D. Utiliser le même matériel de cours afin de détecter les étudiants qui dérogent au contenu.
 - E. Aucune de ces réponses.

Veillez reporter votre réponse dans le formulaire de la page 50 ▶